

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2020

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT**N ° 841**

présenté par

Mme Buffet, M. Serville, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne, M. Dharréville,
M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel et M. Wulfranc

ARTICLE 41

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les cosignataires rappellent leur opposition au service national universel, coûteux et sans apport réel pour notre jeunesse. De plus, les personnels Jeunesse et Sports, aux moyens déjà affaiblis, se voient détourner de leurs missions en étant chargés de la mise en place du SNU. Aussi, les cosignataires proposent un renforcement de l'éducation populaire plutôt que ce service ne répondant pas aux aspirations de la jeunesse.